

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

N°01 / 2026

(Consultant individuel)

**Recrutement d'un auditeur indépendant pour l'audit annuel de performance
environnementale et sociale (E&S) des :**

Projet d'appui en urgence à la sécurité alimentaire en Tunisie - PAUSAT

Projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière - PADIDFIC

Référence de l'accord de financement : PRET BAD n° 2000300000151 (PAUSAT)

N° d'Identification du Projet : P-TN-AAO-030

Référence de l'accord de financement : PRÊT BAD n° 2000300000651 (PADIDFIC)

N° d'Identification du Projet : P-TN-AAO-030

Dans le cadre de la mise en œuvre des deux projets PAUSAT et PADIDFIC financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, l'Office des Céréales à travers l'unité de coordination du projet (UCP) envisage de recruter par cet avis de manifestation d'intérêt (AMI) un auditeur indépendant pour l'audit de performance E&S des deux projets.

En effet, il s'agit de deux missions d'audit de conformité E&S des deux projets couvrant l'exercices 2023-2024 et puis l'exercice 2025 sous réserve d'une bonne performance et des résultats de l'audit 2023-2024 . Ils ont pour objectif d'évaluer le niveau de conformité des projets aux exigences E&S applicables. Ces missions se concentreront sur l'évaluation du degré de conformité E&S des deux projets avec les dispositions de l'accord de financement, la réglementation nationale, les exigences de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales du secteur du projet.

L'Office des Céréales (UCP) invite les auditeurs répondant aux exigences minimales suivantes :

- Être de niveau Bac+5 au moins dans le domaine de l'environnement ou dans toute autre discipline connexe (une formation ou certificat complémentaire en sciences sociales serait appréciable) ;
- Avoir un minimum de huit (8) années d'expérience professionnelle pertinente en audit environnemental et social. Une expérience dans les domaines de l'évaluation environnementale et sociale et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement, est un atout ;
- Avoir exécuté de manière satisfaisante au moins une (1) mission d'audit environnemental et social de projets, pour des projets financés par des Bailleurs de Fonds Internationaux comme la BAD, la Banque Mondiale, la BEI, etc. (joindre impérativement les copies des attestations ou tout autre justificatifs.) ;
- Avoir une expérience dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PGES, PAR ;
- Avoir une connaissance suffisante des politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements nationaux en la matière ;

- Avoir des compétences linguistiques avérées en Français (Rédaction et communication) ; avoir des connaissances linguistiques en langue arabe et/ou anglais est un atout supplémentaire.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de candidature exprimant les principales motivations du candidat ;
- Un Curriculum Vitae conforme au modèle joint en Annexe 3 : Modelé de curriculum vitae ;
- Les pièces justifiant les références figurant dans le Curriculum Vitae ;
- Une copie des diplômes et attestations.

Seuls les trois candidats classés premiers et disposant des qualifications et expériences requises pour la réalisation de la mission à l'issue de l'étude des CV seront shortlistés. Le premier sera invité à la négociation de son offre et à soumettre une proposition technique et financière.

Le dossier de candidature doit être obligatoirement déposé sous enveloppe cachetée dans un délai ne dépassant pas **30 Septembre 2026 à 17h00**, libellée au nom du Présidente Directrice Générale de l'Office des Céréales, 30 rue Alain Savary – BP 173 – 1080 Tunis Cedex portant la mention suivante :

A ne pas ouvrir

**AMI N°01/2026 : Recrutement d'un auditeur pour l'audit de performance
environnementale et sociale (E&S) des : Projets PAUSAT et PADIDFIC**

L'enveloppe en question doit obligatoirement parvenir par voie postale, sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, dans les délais fixés ci-dessus, le cachet du bureau d'ordre central de l'Office des Céréales faisant foi. Les dossiers de Candidature reçus en retard pourront être rejetés.

Une liste restreinte de candidats classés premiers et ayant obtenu au moins 50 points à l'issue de l'évaluation de la candidature sera établie et le premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière et à la négociation de son offre.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » pour le recrutement de consultants individuels, de la Banque Africaine de Développement le 14 octobre 2015 et effectif au 1er janvier 2016, et qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Candidats intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements, consulter et télécharger gratuitement les documents de l'avis de manifestation et les termes de référence de la mission auprès de l'Office des Céréales à l'adresse : www.oc.com.tn.